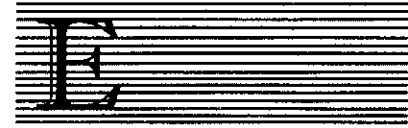




NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.: LIMITEE

E/ECA/DISD/CODI.3/5
6 mai 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième réunion du Comité de l'information pour le
développement (CODI)

Addis-Abeba, Ethiopie
10 – 17 mai 2003

**Rapport du Comité technique consultatif africain (CTCA)
sur la mise en œuvre de l'Initiative :
«Société de l'information en Afrique» (AISI)**

INTRODUCTION

En mai 1996, la Conférence des ministres de la CEA a adopté l'Initiative : « Société de l'information en Afrique (AISI). Dans la résolution 812(XXXI) qui a adopté l'Initiative, la Conférence des Ministres chargeait la CEA d'instituer un Comité technique consultatif africain (CTCA) composé d'experts africains dans tous les aspects des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la société de l'information pour donner des conseils sur la mise en œuvre de l'AISI. Les membres du CTCA jouent également un rôle de sensibilisation en identifiant les meilleures pratiques en matière de TIC et en aidant la CEA à mobiliser des ressources pour son programme de travail.

Depuis 1997, deux comités ont été mis en place (CTCA I et II) et le CTCA II vient de terminer son mandat et de nouveaux membres (CTCA III) ont été nommés en septembre 2002. La première réunion du CTCA III s'est donc tenue du 4 au 5 novembre 2002 à Addis-Abeba, Ethiopie.

Allocution de bienvenue

Dans son allocution de bienvenue, Mme Karima Bounemra Ben Soltane, Directeur de la Division des services de l'information pour le développement de la CEA, a rappelé aux membres du CTCA leurs rôles et leurs responsabilités spécifiques et ce que la CEA attend d'eux. Elle a souligné que même si la CEA n'était pas une institution de financement, elle pouvait faciliter les activités aux niveaux de la prise de décision et de la planification stratégique tout en réitérant l'importance du rôle du CTCA pour la CEA, notamment le rôle que ses membres pourraient jouer individuellement et collectivement en tant que groupe. En outre, les membres du CTCA sont appelés à être des porte-parole en matière de TIC pour les questions de développement et à aider au règlement des questions liées à l'AISI, ainsi qu'à mobiliser des ressources financières, jouer un rôle dynamique en matière de listes de diffusion et de réunions et contribuer à la base de connaissances de la CEA (par exemple CODI III) en commentant et en ajustant le programme de la CEA et au Groupe d'études des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication – le Réseau africain des parties prenantes et aux activités préparatoire africain en vue du Sommet mondial sur la société de l'information.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de feu le Professeur Mamadou Gueye, président du CTCA II.

Présentation : Mandat du CTCA

1. Le secrétariat a fait une présentation sur le CTCA, ses objectifs et son mandat, suivie de points de clarification et d'un bref débat.

Présentations

2. Les membres du CTCA et du secrétariat se sont présentés eux-mêmes.

Election du bureau

3. La réunion du CTCA a élu le bureau suivant :

Président :	Dr. John Dada
Vice-Président :	Mme Angele Bonane
Rapporteur :	Dr. Olivier Nana Nzepa

Participation

4. Ont assisté à la première réunion du Comité technique consultatif africain (CTCA III) tenue les 4 et 5 novembre 2002, 8 membres du CTCA, un observateur et des fonctionnaires du secrétariat de la CEA, dirigés par Mme Karima Bounemra Ben Soltane.

Adoption de l'ordre du jour

5. Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire et entamé les débats.

Exposés et recommandations

6. Le secrétariat a fait des exposés sur l'AISI et les mécanismes de partenariat régionaux et internationaux tels que le Partenariat pour les technologies de l'information et de la communication en Afrique (PICTA), le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Groupe d'études des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication, le Réseau africain des parties prenantes, l'Alliance mondiale pour le savoir (GKP) et le Réseau de la DOT Force. Un exposé a également été fait sur « la Position commune sur l'inclusion de l'Afrique dans l'ère numérique : Recommandations de la réunion sur la contribution de l'Afrique à la DOT Force du G8 et du Groupe de l'ECOSOC des Nations Unies sur la fracture numérique et « la Position de Bamako 2002 et de l'Afrique sur le Sommet mondial sur la société de l'information. L'exposé résumait le contenu de deux documents élaborés pour les forums respectifs. Les questions clés de chaque document ont été identifiées et examinées et les membres du CTCA ont fait les recommandations suivantes :

- Développement des industries des TIC pour la mise au point de logiciels en Afrique et, à cet égard, le rôle des entrepreneurs locaux doit être renforcé.
- Des efforts concertés doivent être déployés en vue d'entreprendre des activités de vulgarisation dans le cadre de la promotion d'idées novatrices africaines et de la recherche sur le développement de la société de l'information en Afrique.
- Appui/renforcement de la participation de l'Afrique aux fora mondiaux sur les TIC.
- Encouragement d'une plus grande participation de la société civile aux fora sur les TIC en Afrique.
- Des efforts doivent être déployés en vue de créer un environnement propice et d'éliminer/réduire les obstacles à la mise en œuvre des initiatives concernant les TIC au niveau des pays, et d'assurer notamment la viabilité des projets de TIC et la participation des populations locales.
- Le suivi de Bamako 2002 doit porter sur la question de l'ouverture de créneaux commerciaux en Afrique.
- L'importance du rendement social des investissements dans les TIC.
- Le secteur privé africain doit jouer un rôle de premier plan dans le financement.
- Le rôle central et de premier plan de l'AISI doit être reconnu par les divers partenaires internationaux.

7. Le secrétariat a également fait des exposés sur le programme de travail et les budgets de 2003-2004 et de 2004-2005 de la Division des services de l'information pour le développement. Il a été demandé au Comité d'examiner le programme de travail qui a ensuite fait les recommandations suivantes :

- Nécessité d'assister les gouvernements dans la mise en œuvre de systèmes et de plans appropriés dans l'application des politiques.
- Création de réseaux de parlements en ligne et programmes de formation pour les parlementaires en Afrique.
- Formation de toutes les parties prenantes y compris les parlementaires, les médias et autres.
- Sensibilisation des décideurs à la politique en matière de TIC.

8. Un autre exposé a été fait sur les activités du Centre des technologies de l'information pour l'Afrique (CTIA) pour 2000-2002 et le projet de programme d'activités pour 2003. Les membres du CTCA ont ensuite approuvé le rapport d'activités et le programme de travail avec les recommandations suivantes pour les futures interventions du CTIA :

- Elaboration de modèles d'incubateurs en vue de promouvoir les applications et les systèmes pour le secteur privé dans le cadre de sa participation au développement de la société de l'information.
- Création, appui et renforcement des réseaux et des applications des logiciels ouverts en Afrique.
- Fournitures des équipements de téléenseignement.
- Décentralisation de la formation dans les sous-régions et les pays (y compris les bureaux sous-régionaux de la CEA).
- Poursuite des programmes de formation des formateurs.
- Développement des applications qui démontrent l'utilisation et la pertinence des technologies de l'information pour les pays et les décideurs africains, notamment des postes à écran tactile polyvalents.

9. Les participants ont également été informés de la troisième réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI III) prévue en mai 2003 sur le thème « Information et gouvernance ». Il a été demandé au Comité d'examiner la proposition de CODI III sur la gouvernance en ligne et de formuler des directives et des observations. Après avoir examiné la proposition, le Comité l'a adopté sans changements majeurs.

10. L'exposé de Anne-Rachel Inne, l'analyste des politiques en matière d'Internet de l'ICANN récemment recrutée, a permis aux membres de mettre l'accent sur l'importance de la représentation de l'Afrique au niveau de la prise de décisions internationales.

Le rôle des membres du CTCA et les domaines thématiques

11. Le secrétariat a fait une proposition concernant les éventuels rôles des membres du CTCA sur la base de leurs domaines de compétence. Dans la proposition, il est non seulement demandé aux membres du CTCA de participer activement aux listes de diffusion, aux réunions et autres activités de partage des connaissances, mais également de mettre en œuvre une série dénommée Série de la société de l'information en Afrique pour le développement. Parmi les thèmes proposés figurent la politique et l'infrastructure, les langues, le genre, la société civile, les médias, l'éducation, la santé, le secteur privé et la diaspora.

12. Les membres ont accueilli avec satisfaction la suggestion tendant à engager des discussions en ligne sur la manière dont ils pourraient relever le défi des thèmes proposés sur la base de leurs compétences respectives. Les débats sur la voie à suivre ont porté entre autres sur les délais, les mesures d'incitation et la coordination ensuite les recommandations suivantes ont été faites :

- Chaque membre coordonnera des domaines thématiques spécifiques et tous les membres contribueront à la production de la Série.
- La CEA aura le droit d'auteur sur tous les documents produits à partir de la Série qui relèverait du domaine public.
- Un plan d'action pour la mise en œuvre de la proposition sera élaboré et chaque membre devra apporter sa contribution au processus dans la première semaine de décembre et Thandi Mbu Mbvundula a accepté de coordonner cette activité.
- Des mesures d'incitation doivent être adoptées et l'activité serait liée à la mise en œuvre du Réseau international de ressources pour le développement en ligne et au Centre de connexion pour l'Afrique qui entrent dans le cadre de la collaboration proposée entre la CEA et le Gouvernement canadien.
- L'élaboration d'un modèle d'incubation a été indiquée comme une composante essentielle du processus. Otema Yirenkyi a élaboré un plan d'ensemble qui est joint au présent rapport.

Date et lieu de la prochaine réunion

13. Il a été décidé de tenir une réunion au cours de CODI III, qui est prévue du 12 au 15 mai 2003 à Addis-Abeba, Ethiopie.

Clôture

14. Le président en exercice du CTCA, M. John Dada, a exprimé ses remerciements à tous les participants pour leur participation active et leurs contributions, Mme Karima Bounemra Ben Soltane a, dans son allocution de clôture, exprimé ses remerciements à tous les membres pour avoir accepté d'être membres du CTCA pendant les deux prochaines années, pour leur participation active et leur enthousiasme au cours de la réunion. Elle a également exprimé ses remerciements au secrétariat, aux fonctionnaires et aux interprètes pour leur bonne collaboration. Elle a rappelé aux membres du CTCA que le programme des TIC en Afrique est si volumineux que la contribution de tout un chacun est indispensable, par conséquent la collaboration dans ce domaine aura des retombées positives dans l'exploitation des TIC pour le développement en Afrique.

Annexe I : MODELE POUR L'ELABORATION D'UN INCUBATEUR

Un cadre

- Mettre en place un incubateur à la CEA qui peut être reproduit aux niveaux régional et national
- Trois phases pour le processus d'élaboration:
 - Elaborer le modèle conceptuel
 - Phase pilote
 - Elaborer le modèle aux niveaux régional et national

Niveau conceptuel

1. Définir les structures et « les règles d'engagement » (mécanismes pour la sélection des candidats pour le fonctionnement des incubateurs)
2. Elaborer le modèle financier
3. Analyse des avantages (ROI)
4. Matrice d'évaluation/performance

Phase pilote

Lancer la phase pilote avec l'appui de la CEA, des intellectuels/universités, du secteur privé et des médias pour créer un incubateur qui appuie :

1. La recherche – développement en Afrique
2. les initiatives des chefs d'entreprises africains

Pendant une période d'un an

Fournir toutes les ressources :

1. Financières
2. Humaines (techniques et formation etc)
3. Infrastructure
4. Financement après la phase pilote pour assurer la viabilité des projets (peut être que le secteur privé achètera le concept et financera d'autres activités de développement).
5. Analyse de l'impact de l'incubateur

Elaborer des incubateurs nationaux et régionaux.

1. Incubateur en série au niveau régional
2. Diffusion de l'information – vulgarisation
3. Mesure du succès.

Incubateur en série au niveau national

Ce modèle a été un succès en Inde pour les petites entreprises.

Annexe II : PROJET D'ORDRE DU JOUR

Lundi, 4 novembre

- 13 heures – 14 h 30 Inscription des participants
- 14 h 30 – 14 h 40 Allocution de bienvenue de la Directrice de la DSID, Mme Karima Bounemra Ben Soltane
- 14 h 40 – 15 heures Présentation des participants
- 15 heures – 15 h 15 Présentation du CTCA, ses objectifs et son mandat
<http://www.uneca.org/aisi/atac.htm#AboutATAC>
- 15 h 15 – 15 h 20 Election du bureau (Président, Vice Président et Rapporteur)
- 15 h 20 – 15 h 40 Initiative : « Société de l'information en Afrique (AISI) : de 1996 - à nos jours
<http://www.uneca.org/aisi/>
- Les TIC dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) <http://www.uneca.org/nepad/>
- 15 h 40 – 16 heures Séance de questions et réponses
- 16 heures – 16 h 20 Pause
- 16 h 20 – 16 h 40 Groupe d'études des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication/le Réseau africain des parties prenantes.
<http://www.unicttaskforce.org/>
- L'AISI et les autres initiatives/mécanismes de partenariat : GKP, DOTForce, DGOI <http://www.uneca.org/aisi/picta/>
<http://www.globalknowledged.org/>
- 16 h 40 – 17 h 20 La Position commune pour l'inclusion de l'Afrique dans l'ère numérique : Recommandations de la réunion sur la contribution de l'Afrique à la DOTForce du G8 et du Groupe du Conseil économique et social des Nations Unies sur la fracture numérique.
<http://www.uneca.org/aisi/docs/commonPositionDoc.pdf>
- Position de Bamako 2002 et de l'Afrique sur le Sommet mondial sur la société de l'information.
<http://www.uneca.org/aisi/Bamako2002/index.htm>
- 17 h 20 – 18 heures Séance de questions et réponses

Mardi, 5 novembre

- 9 heures – 10 heures Exposé sur le programme de travail de la CEA pour 2002/2003 et 2004/2005

	Le Centre des technologies de l'information pour l'Afrique http://www.uneca.org/itca/ Séance de questions et réponses
10 heures – 10 h 30	CODI III : Information et gouvernance http://www.uneca.org/codi/ Séance de questions et réponses
10 h 30 – 10 h 45	Pause
10 h 45 – 12 heures	Débats sur les activités de la CEA dans le cadre de la mise en œuvre de l'AISI et rôle du CTCA
12 heures – 15 h 30	Déjeuner et réunion des rapporteurs
15 h 30 – 16 h 15	Recommandations sur la voie à suivre
16 h 15 – 16 h 30	Date et lieu de la prochaine réunion et questions diverses
16 h 30	Clôture